Image not found or type unknown

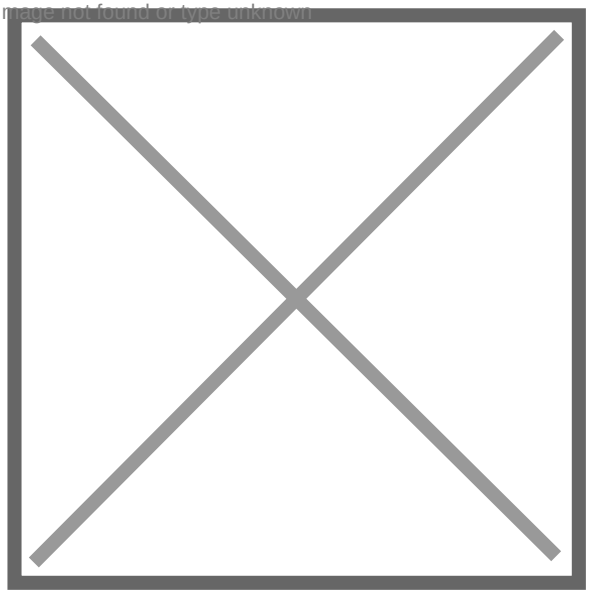

Saisie de bien en belgique qd on vi en france

Par **titi**, le **04/11/2008** à **18:27**

bonjour, voila j'ai un amis qui a des probleme avec un huissier il voudrais rejoindre son amie qui vit en france et s'y installer il travail en belgique et il aimerait savoir si il risque de ce faire saisir ses biens en vivant avec son amie en france ??? Merci pour votre reponse qui pourrais aider mon amis

Par **superve**, le **04/11/2008** à **21:38**

Bonjour

le créancier de votre ami pourra obtenir une décision d'exequatur pour faire reconnaître le jugement belge par le droit français et faire procéder ensuite à une exécution sur ses biens par un huissier français.

S'il travaille en Belgique, il faudrait également voir si une saisie sur les rémunérations est possible là bas, comme en France.

Bien cordialement.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés